

Ambition EPS



Le Guide académique pour la programmation en EPS en cycle 3 a été diffusé auprès des écoles et collèges. Il vise à accompagner les équipes inter-degrés à définir un parcours de formation en EPS équilibré et progressif, adapté aux capacités des élèves, aux caractéristiques des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

À l'issue du cycle 3, tous les élèves doivent avoir atteint le niveau attendu de compétences dans au moins une activité physique dans chacun des 4 champs d'apprentissage définis dans les programmes de 2016.

L'EPS est la troisième discipline en volume horaire, essentielle à l'épanouissement de chacun, permettant de renforcer l'estime de soi grâce aux progrès réalisés.

Cliquer sur la photo pour accéder aux documents.



Règlementation EPS



La note de l'IA-DASEN du 23 mars 2017 précise les **conditions de participation aux rencontres sportives scolaires** pour les écoles maternelles et élémentaires publiques de Charente-Maritime.

Les rencontres sportives donnent du sens aux apprentissages et favorisent l'engagement des élèves. L'organisateur doit être clairement identifié. Aussi cette note présente trois catégories de rencontres possibles, chacune associée à une réglementation spécifique : une organisation uniquement entre enseignants, une organisation spécifique USEP, une organisation portée par un partenaire sportif ou une collectivité territoriale. Dans ce dernier cas, l'élaboration d'une convention entre l'organisateur, l'USEP et la DSDEN est nécessaire. Contacter les CPC-CPD-EPS pour tout projet de rencontre sportive scolaire avec un partenaire sportif ou une collectivité territoriale « organisateur ».

Cliquer sur la photo pour accéder à la note de service.



Génération 2024



Le nouveau cahier des charges Génération 2024 est disponible. Actuellement, sont labellisées les écoles [Eduard Herriot de Bourcefranc-Le-Chapus](#), [Libération de Rochefort](#), [Emile Combes de Gémozac](#) et [Louis Gaucher de St Marie de Ré](#). Ces écoles et leur association USEP renforcent le lien avec un ou plusieurs partenaires sportifs locaux autour de différentes activités sportives : golf, triathlon, escalade, beach volley, voile. Une occasion pour les élèves de questionner l'olympisme et ses valeurs, participer aux événements sportifs en suivant leur « champion » ; une occasion pour les adultes de la communauté éducative de se fédérer autour d'un projet dynamique, promouvant l'activité physique, source de bien-être.

Si votre école souhaite s'inscrire dans cette démarche, contacter les CPC-CPD-EPS qui vous accompagneront.

Cahier des charges et appel à projet accessibles en cliquant sur la photo.



Focus associatif



Le CDOS, comité départemental olympique et sportif

Le CDOS est une instance sportive qui contribue à la défense et au développement du patrimoine sportif local. Il met en œuvre tout ce qui est nécessaire au développement de l'idée et de la pratique sportive dans le respect des principes fondamentaux de l'Olympisme notamment la pratique du sport pour la santé et la prévention du dopage, la lutte contre toute discrimination et la violence dans le sport, les questions d'environnement et de développement durable.

En relation avec tous les comités départementaux sportifs dont l'USEP 17 et les clubs du département, il est une ressource pour les écoles pour faciliter le lien avec les athlètes, accompagner les projets sportifs scolaires dans le cadre de la convention nationale avec le Ministère de l'éducation nationale.

[Accéder aux ressources olympiques pour les classes.](#)



Contact :
Christian BOURGNE, Président
Christian.bourgne@sfr.fr

Ressources



Semaine nationale olympique et paralympique

Une fiche départementale « REPERES pour l'organisation d'un évènement dans le cadre de la semaine olympique et paralympique 2019 » est proposée à chaque classe de cycles 2 et 3.

L'enjeu est d'engager chacun à lire et analyser la culture sportive et olympique pour construire un esprit critique et faire des choix de pratique physique, sportive, associative les plus éclairés possibles.

Cette fiche propose d'associer un temps sportif à un débat entre élèves, au sein d'une classe ou à l'occasion d'une rencontre sportive. Elle présente de nombreuses ressources disponibles en ligne.

Accéder à cette ressource en cliquant sur le visuel de gauche.



Maternelle

L'EPS en maternelle : agir s'exprimer, comprendre

En appui des programmes 2015-2016 pour « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » le tableau synthétique ci-contre articule, au regard des finalités de ce domaine d'apprentissage, le parcours de formation de l'élève construit autour de quatre objectifs :

- Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets.
- Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variées.
- Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique.
- Collaborer, coopérer, s'opposer.

Il vous permet une visualisation très rapide pour mieux situer chaque séquence d'apprentissage dans le parcours des élèves.

Ce document est accessible en cliquant sur le visuel de gauche.

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique				
LES FINALITES				
Établir l'équilibre et gérer des émotions, des sensations nouvelles	Explorer leurs possibilités physiques, élargir et affiner leurs habiletés motrices, de maîtrise de soi-même, d'équilibre.	Aider à construire une habileté et à mettre en œuvre dans l'espace et dans le temps.	Développer la coopération, à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences.	Éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter
Parcours « Agir, s'exprimer et comprendre à travers l'activité physique » à partir de quatre objectifs :				
<ul style="list-style-type: none"> → Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets → Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variées → Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique → Collaborer, coopérer, s'opposer 				
Les séances doivent être organisées en cycles de durée suffisante pour que les enfants disposent d'un temps qui garantisse une véritable exploration et permette la construction de conquêtes motrices significatives.				
Ce qui est attendu des enfants en fin d'année scolaire :				
<ul style="list-style-type: none"> - Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis. - Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir. - Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés. - Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical. - Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chorés. - Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, défendre des intérêts pour jouer un jeu ou un effort commun. 				

Evènements 2018-19



Des évènements nationaux sont programmés pour dynamiser la pratique de l'EPS dans les écoles.



La semaine olympique et paralympique se déroule du 4 au 9 février 2019. Elle est un moment clé pour éveiller les élèves aux bienfaits de la pratique sportive régulière et d'appréhender les valeurs citoyennes et sportives. Elle participe également à mobiliser les parents autour de cet enjeu. Toutes les écoles peuvent s'inscrire dès lors qu'elles participent ou organisent un évènement en leur sein ou avec d'autres écoles. [S'inscrire.](#)

+ Opération nationale « Foot à l'école » : inscriptions <http://footalecole.fff.fr>

Des évènements sportifs scolaires locaux complètent ce calendrier.

Ils s'inscrivent tous en cohérence avec une séquence en EPS.

Ils participent aux parcours éducatifs (santé, citoyenneté, artistique et culturel).

Excellente année 2019, dynamique et sportive pour toute la communauté éducative !

EQUIPE EPS de Charente-Maritime

Pilotée par **Frédéric FABRE** (Adjoint à l'IA-DASEN)

Jean-Baptiste MASSICOT (Jonzac), **Olivier ROUSSEL** (Saintes),
Julie DURIEUX (Aunis Nord Atlantique), **Laury SPOR** (Aunis Sud Atlantique),
Emmanuelle FRANCOIS (La Rochelle Ouest), **Stéphanie CHATAIGNE** (La Rochelle Sud),
Valérie MENNERET (Royan), **Laurent ROUFFET** (Saint Jean d'Angély),
Isabelle BOISSEAU (Rochefort), **Magali PAIRAULT** (Le Chapus).

Pascale BOURDIER et Renaud BONNENFANT : cpdeps17@ac-poitiers.fr